

## Règlement interne

### Discipline générale :

- Les horaires et le temps de travail doivent être respectés
- Les absences prévisibles doivent être autorisées par la direction
- L'employé doit effectuer le travail demandé
- Il est exigé d'avoir une tenue correcte
- Les locaux et les matériaux de l'entreprise sont réservés pour des activités professionnelles
- L'employé doit avoir un comportement exemplaire

### Hygiène et sécurité :

- L'employé doit directement prévenir la direction en cas d'accident
- L'alcool et les substances illicites sont interdites dans l'entreprise
- Il est interdit de fumer
- Toute forme d'harcèlement est interdite

### Sanctions et droits des employés :

- L'employé peut être sanctionné en cas de faute
- L'employé peut se faire assister par la personne de son choix s'il y a une sanction et que la procédure n'est pas respectée